

À une séance ordinaire du conseil du Village de Pointe-Fortune, tenue le 4 mars 2019, à 19h30 heures, au local ordinaire des séances du conseil, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez, Marie-France Daoust, Guylaine Charlebois et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier, assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

Assistance : Deux (2) citoyennes présentes

Résolution numéro 19-03-38

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-39

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019

Considérant qu'une copie du procès-verbal du 4 février 2019, a été remise à chaque membre du conseil, tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu et dispensent le directeur général d'en faire lecture.

Le conseil vote pour que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 soit adopté.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-40

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT ET APPROBATION DES COMPTES PAYABLES AU 4 MARS 2019

Je soussigné, Jean-Charles Filion directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes déposés à la présente séance.

Jean-Charles Filion, directeur général
et secrétaire-trésorier

Le conseil approuve le paiement des comptes à payer au 4 mars 2019 pour la somme totale de 78 149,21\$. La liste des comptes à payer est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS RECUS

Lettre de plainte d'une citoyenne Madame Line Vallée sur deux sujets :

- Circulation excessive de camions lourds dans le village qui utilisent le traversier.
- Questionnement sur la gérance de l'administration à communiquer avec le conseil et le comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour des projets récréotouristiques.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 373-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 317-2012 RELATIF À LA COLLECTE ET AU TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Claude Trudel, qu'à une séance ultérieure du conseil, le règlement 373-2019 modifiant le règlement 317-2012 relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables. Le projet de règlement 373-2019 est présenté et déposé.

À cet effet une copie du projet de règlement numéro 373-2019 est remise immédiatement aux membres du conseil présents.

Résolution numéro 19-03-41

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR DES MISES À JOUR DU SITE INTERNET

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2018, il a fallu faire des ajouts sur l'ancien site internet de la municipalité pendant la production du nouveau site internet;

CONSIDÉRANT la facture 2726 reçue de Les Manifestes 2012 Inc. pour des mises à jour du site internet au montant de 90.00\$, (taxes en sus).

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise le paiement de la facture 2726 reçue de Les Manifestes 2012 Inc. pour des mises à jour du site internet au montant de 90.00\$, (taxes en sus).

QUE les frais reliés à cette dépense soient affecté au surplus accumulé non affecté.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-42

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR L'ACHAT DE DEUX DÉFIBRILLATEURS POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 19-02-34 adoptée le 4 février 2019, par laquelle le conseil autorisait l'achat de deux défibrillateurs auprès de Formation Langevin au montant de 3 651.72\$, (taxes en sus);

CONSIDÉRANT la facture INV00622 reçue de Formation Langevin au montant de 3 543.72\$, (taxes en sus);

CONSIDÉRANT QUE les deux défibrillateurs sont conformes aux attentes de la municipalité.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise le paiement la facture INV00622 reçue de Formation Langevin au montant de 3 543.72\$, (taxes en sus) pour l'achat de deux défibrillateurs.

Que le montant à cet effet soit affecté au fond de sécurité civile.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-43

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC DANS LE JOURNAL PREMIÈRE ÉDITION

Il est résolu, que le conseil autorise le paiement pour la publication d'un avis d'appel d'offres public dans le journal Première Édition concernant les travaux de réfection de la chaussée et du drainage sur la rue Chouinard, d'un montant de 563.00\$, (taxe en sus), à VivaMédia, propriété de Les Hebdos du Suroît Inc.

Cette dépense sera affectée au programme de remboursement de la taxe d'accise 2019-2023.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Line Vallée du 646, des Outaouais explique que le dépôt de sa lettre de plainte est la problématique de fréquence et de vitesse des camions de recyclage qui transitent via le traversier. Elle demande au conseil ce qu'ils ont l'intention de faire pour réduire cette problématique. De plus madame Susan Jenkins du 283, Montée Interprovinciale vient appuyer les dires de madame Vallée.

Monsieur le maire indique que le conseil est conscient des problématiques soulevés et que les routes sont sous la juridiction provinciale. Nous allons tout de même demandés plus de présence policière lors de l'ouverture du traversier. Le conseil discutera de solutions potentielles lors du prochain caucus.

Résolution numéro 19-03-44

OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICE POUR SOUTIEN À L'INSPECTRICE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 18-04-92, par laquelle Madame Andréa Chouinard est nommée de façon permanente comme inspectrice municipale;

CONSIDÉRANT le besoin de soutien nécessaire à Madame Chouinard afin de prendre des procédures pour accepter ou refuser des demandes de permis nécessitant une expertise professionnel pour certains dossiers complexes;

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise par Infra planification urbaine le 6 février 2019.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil accepte l'offre de service telle que soumise par Infra planification urbaine à raison de \$75.00 l'heure.

QUE les déplacements soient payés au taux de 0.55¢ le kilomètre.

QUE les paiements soient effectués mensuellement.

QUE les besoins de consultation soient préalablement évalués et autorisés par Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général.

QUE la présente résolution nous lie sans autre forme de contrat.

QUE le conseil autorise une appropriation de fonds prise à même le surplus accumulé non affecté, pour le paiement de ce contrat.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-45

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE BALAYAGE DES RUES AU PRINTEMPS 2019

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire le balayage mécanique des rues au printemps et qu'il y a des fonds de prévus à cet effet au budget 2019;

ATTENDU QUE l'entrepreneur Balaye-pro Inc. maintient le même prix pour la dixième année et que le service a toujours été excellent.

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil octroie à Balaye-Pro Inc, le contrat pour le balayage des rues au printemps 2019, à la compagnie Balaye-Pro Inc., au montant de 90.00\$ l'heure, (taxes en sus). Pas de frais de transport.

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant à cet effet est prévu au budget 2019.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-46

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU GAZON ET DES PLATES BANDES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ÉTÉ 2019

ATTENDU QUE Les Entretiens Oasis Inc. est le contractant pour l'entretien du gazon et des plates-bandes pour la municipalité depuis plusieurs années et que le service rendu est conforme aux attentes de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil octroie à Les Entretiens Oasis Inc., le contrat pour le nettoyage printanier au centre communautaire, l'entretien du gazon à l'entrée Est de la municipalité, sur le terrain municipal au coin de la rue Macdonald phase II/chemin des Outaouais et au centre communautaire à chaque semaine. L'entretien du gazon au Pavillon Pointe-Fortune aux deux semaines. Et l'entretien des 3 plates-bandes pour l'été 2019 au coût de 3 825.00\$, (taxes en sus).

Que la présente résolution tient lieu de contrat qui liera les deux parties.

Un montant à cet effet est prévu au budget 2019.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-47

MANDAT D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT DE FAUCHAGE DES BORDURES DE RUES DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2019

ATTENDU QUE le fauchage des bordures de certaines rues de la municipalité est sous la responsabilité de la municipalité et qu'il y a des fonds prévus au budget 2019.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil donne à monsieur le directeur général le mandat d'envoyer l'appel d'offres par invitations, pour le fauchage des bordures de certaines rues de la municipalité.

QUE monsieur le directeur général soit mandaté pour désigner les entrepreneurs invités.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-48

AUTORISATION D'ACHAT D'ASPHALTE SÈCHE

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil autorise monsieur le directeur général à procéder selon les besoins, à l'achat de l'asphalte sèche nécessaire pour les travaux de réparation des nids de poules.

QUE les coûts pour l'achat d'asphalte et les coûts de main d'œuvre inhérents à la réparation des routes soient imputés au poste budgétaire « Fonds de voirie » (59 15201 000).

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-49

APPROBATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

CONSIDÉRANT QUE les activités organisées par le club de l'Âge d'Or de Pointe-Fortune bénéficient aux citoyens membres du club.

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil remette au club de l'Âge d'Or de Pointe-Fortune, à titre d'aide financière le montant de 1,000.00\$, tel que prévu au budget, conditionnelle au renouvellement de leur police d'assurance responsabilité pour 2019.

Un montant à cet effet est prévu au budget 2019.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-50

APPROBATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU COMITÉ DES LOISIRS

Il est résolu, que le conseil remette au comité des Loisirs de Pointe-Fortune le montant de 3,350.00\$, à titre d'aide financière annuelle pour les activités du comité des loisirs. Ce montant sera partagé en deux soit 100.00\$ qui servira à titre d'aide financière pour l'association de baseball de Rigaud pour l'été 2019 et 3 250\$ pour les activités des loisirs.

Un montant de 3 350\$ à cet effet est prévu au budget 2019.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 19-03-51

DEMANDE À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CONCERNANT LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 16 mars 2010 une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie;

ATTENDU QUE l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelles;

ATTENDU QUE la Mutuelle des Municipalité du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Pointe-Fortune, encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques.

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU,

QUE la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs prévus au schéma incendie à ce jour et s'engage à réaliser tous les objectifs prévus au schéma incendie pour les années à venir.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU,

QUE la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Pointe-Fortune une réduction de prime de 10% au chapitre de l'Assurance des biens (Bâtiment/contenu), à titre de membre-sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack		X

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 19-03-52

APPUI AU PROJET DE PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL DE LA BIODIVERSITÉ EN MONTÉRÉGIE OUEST 2018-2021 DU GROUPE AMBIOTERRA

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil confirme l'appui au projet de protection des espèces en péril et de la biodiversité en Montérégie Ouest – 2018-2021 du Groupe Ambioterra en ce qui a trait au territoire couvert par notre municipalité.

QUE ce projet permettra d'appuyer plusieurs mandats de notre municipalité en ce qui a trait à la protection de l'environnement et des cours d'eau (Règlement de contrôle intérimaire sur les rives et les littoral, règlement d'urbanisme et règlement de protection des milieux humides et milieux forestiers etc...).

QUE la municipalité collaborera avec le Groupe Ambioterra de plusieurs manières : échanges et diffusion d'informations participation aux rencontres individuelles avec Ambioterra et le prêt d'une salle lors de l'organisation de rencontres publiques organisées par Ambioterra.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTRES SUJETS

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Line Vallée du 646, des Outaouais questionne la bonne gérance de l'administration municipale. Elle souligne que ses dossiers et /ou projets ne sont pas toujours soumis au conseil et au comité consultatif d'urbanisme. Le maire lui explique le processus de mise en place des règlements d'urbanisme, que la municipalité doit suivre les directives gouvernementales qui sont ensuite adaptées au schéma d'aménagement de la MRC et donc la municipalité doit suivre ces directives dans l'application des règlements. Il est possible que la réglementation municipale actuelle l'empêche la réalisation de ses projets mais elle doit se conformer aux règlements pour les réaliser.

Résolution numéro 19-03-53

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil vote la levée de la séance à 20h40.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

François Bélanger, maire

Jean-Charles Filion, directeur-général